

Conseil de sécurité de l'ONU
Réunion sur les armes légères sous la présidence de la Lituanie
Siège de l'ONU à New York, le 13 mai 2015

Débat public sur
**" Le coût humain du transfert illicite, de l'accumulation
déstabilisatrice et de l'utilisation abusive des armes légères
et de petit calibre "**

Déclaration

Par Monsieur Karamoko DIAKITE,
*Président du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest, section Côte d'Ivoire
(RASALAO-CI), Membre de WAANSA et IANSA et représentant de toute la Société civile*

Monsieur le Président du Conseil de sécurité, Monsieur le Secrétaire Général, Distingués membres du Conseil, Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser à vous et aux membres du Conseil de Sécurité mes sincères remerciements pour m'avoir offert cette occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je suis ici, non seulement en ma qualité de Président du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest (RASALAO) en Côte d'Ivoire, représentant de notre réseau mondial IANSA, mais surtout et spécialement je suis ici la voix des millions d'innocentes victimes des transferts illicites, de l'accumulation et de l'utilisation abusive des armes légères à travers le monde et plus spécialement en Afrique. Mon pays la Côte d'Ivoire et ses habitants en ont particulièrement souffert durant cette dernière décennie.

Je me souviens, comme si c'était hier, du début du cauchemar en 2002. Je dormais paisiblement dans ma chambre de la cité universitaire de Bouaké, où j'étais étudiant en première année d'étude de droit, lorsque j'ai été brutalement réveillé par des tirs d'armes à feu fusant de tous côtés. Des individus venus d'exil et frustrés de se voir déposséder de la nationalité ivoirienne avaient décidé de prendre les armes, - trop facilement accessibles - pour faire valoir leur revendication. Nous avons été terrorisés des jours durant, traqués comme des bêtes, sans eau, sans nourriture, sans pouvoir recevoir de l'aide, vivant constamment dans la peur d'être tué. Et nous n'étions pas les seuls. Le reste des habitants a souffert ainsi, sans distinction d'âge, de sexe ou de statut. Nous avons tous payé le prix, de quoi et pourquoi ?

Quand je suis revenu dans le quartier, une de mes voisines a été obligée de céder aux intimidations et menaces d'individus armés, afin de nourrir sa famille. Je ne pourrai jamais oublier les larmes sur son visage témoignant sa douleur et sa honte d'avoir été victime de prostitution forcée et de viol. Nous étions tous les victimes de ces hommes armés, qui avaient érigés de multiples barrages pour racketter et spolier les passagers et commerçants de leurs biens et souvent de leur vie. Et nous nous posons la question: d'où viennent ces armes et munitions ? Ces armes qui permettent toutes ces violences et souffrances ?

Monsieur le Président, lors du conflit armé post-électoral de 2010-2011, j'ai été encore personnellement témoin de multiples exactions, des corps sans vie gisant au milieu de la chaussée, les bâtiments détruits et incendiés, des flots de déplacés et réfugiés aux yeux hagards fuyant par milliers Abidjan pour une destination inconnue et laissant derrière eux tout le fruit de leurs nombreuses années de dure labeur.

J'ai aussi connu les conséquences de l'absence de gouvernement, ou le pouvoir était tombé aux mains de jeunes délinquants sans foi ni loi et qui, n'ayant aucune difficulté à obtenir armes et munitions n'hésitaient pas à ôter la vie ou se livrer à toutes formes d'exactions sur une population terrorisée, particulièrement sur les femmes et les jeunes filles. Toutes les infrastructures publiques ont été quasi-détruites. La population privée d'eau, d'électricité et de nourriture. Des familles ont été séparées. Les hôpitaux débordés et incapables de faire face à l'afflux de blessés. Beaucoup ont dû leur salut au courage de ces femmes qui, au péril de leur vie, se sont aventurées dehors pour ramener quelques poignées de semoule de manioc appelées communément « attieké ».

Monsieur le Président,

Avec la crise post-électorale dans mon pays, on a constaté une forte distribution anarchique d'armes et munitions par certains leaders politiques et chefs de quartiers. Certaines de ces armes étaient entrées dans le pays en violation de l'embargo sur les armes des Nations Unies, provenant de pays voisins et aussi de circuits de trafiquants.

Le coût en vie humaine a dépassé les 3000 et le coût total pour le pays est au-delà de toute estimation. Il est évident que la facilité d'accès aux armes acquises par les voies illicites, par les casses de stocks légaux, de stocks militaires, de stocks de police ainsi que par la fabrication artisanale locale ont été le facteur essentiel dans ce tragique bilan.

Au même moment, les armes issues des arsenaux abandonnés après la chute de Ghaddafi ont envahies la région. A l'heure qu'il est, ces armes continuent d'inonder notre région et d'alimenter les mouvements terroristes au Mali, au Niger, au Nigeria, au Tchad et au Cameroun. De ce fait les institutions démocratiques sont fortement déstabilisées et le crime organisé ne cesse de se reprendre. Il est donc urgent, si nous voulons éviter de voir toute la région sombrer dans des conflits sans issue ou être en proie à d'horribles crimes, que la communauté internationale se mobilise pour contrer ce problème et agisse rapidement pour mettre un frein à la prolifération de ces armes en Afrique.

Monsieur Le Président,

Il est un fait indéniable que le transfert illicite, l'accumulation, le détournement et l'utilisation abusive des armes légères et de leurs munitions sont des facteurs clés dans les coûts humains de la destruction et de déstabilisation. Tous les États membres de l'ONU doivent faire tout leur possible pour assurer le respect de leurs obligations et engagements internationaux pertinents pour contrôler le mouvement et l'utilisation abusive des armes légères et endiguer le flot d'armes dans les zones de conflit. Il est plus que jamais nécessaire que les États Membres soient encouragés à mettre en œuvre le Programme d'Action sur les Armes Légères et le Traité sur le Commerce des Armes, instruments essentiels pour freiner, voire éliminer la prolifération des armes illicites.

.

Ils doivent œuvrer davantage pour améliorer et renforcer la coopération et l'assistance internationales. Cette aide peut et doit prendre de nombreuses formes, que ce soit l'aide à la sécurisation des stocks -tant des plus grandes armureries nationales que des plus petits postes de police de villages ou que ce soit aussi l'aide aux victimes et aux survivants de la violence armée, non seulement liée à un conflit mais aussi à la criminalité. Les États membres doivent également veiller à ce que toutes les opérations de maintien de la paix comprennent en tant qu'élément fondamental de leurs mandats la nécessité de prévenir et de lutter contre la prolifération et l'utilisation abusive des armes légères et des munitions. Les États membres doivent aussi soutenir la société civile dans tous ses efforts pour lutter contre les conséquences négatives de la prolifération et l'utilisation abusive des armes légères et de leurs munitions. La société civile a joué un rôle essentiel dans la résolution du conflit ivoirien et peut le faire ailleurs.

À cet égard, permettez-moi, Monsieur le Président, de présenter au Conseil de sécurité les trois recommandations suivantes :

Tous les États membres de l'ONU doivent:

- Assurer pleinement leurs engagements au titre du Programme d'Action des Nations Unies sur les armes légères, assurer le suivi des réunions biennales et des conférences chargées d'examiner les progrès accomplis ainsi que la mise en œuvre de l'Instrument International de Traçage.
- Ratifier le traité sur le commerce des armes, et le mettre en œuvre de façon robuste afin d'assurer la mise en place de nouvelles normes internationales fortes. De même, tous les États doivent ratifier le Protocole des armes à feu.
- Promouvoir et soutenir activement un rôle à part entière pour les femmes en tant que participantes et décideurs dans la lutte contre la prolifération et l'utilisation abusive des armes légères et des munitions, y compris dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, dans la prévention des conflits, la résolution des conflits et les processus de paix au tous les niveaux.

D'innombrables victimes innocentes dans mon pays, moi y compris et aussi partout dans le monde, ont souffert de la réalité atroce, mais évitable de l'utilisation abusive et de la prolifération des armes légères. C'est à vous les membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies qu'il appartient d'œuvrer ensemble avec la communauté internationale pour empêcher que d'autres soient soumis à des souffrances aussi horribles. Vous avez dans vos mains notre perte ou notre survie.

Monsieur le Président, je voudrais conclure en réitérant mes sincères remerciements pour cette occasion.